

Virgine-aux-bois, le jeudi 11 juin 2020,

## **DOSSIER DE REINSCRIPTION**



Madame, Monsieur,

En raison des circonstances actuelles, les dossiers vous seront remis par le collège lors de la restitution des livres. Ils seront aussi accessibles sur le site du collège Pasteur. Pour le retour des dossiers vous avez deux possibilités :

- 1- Si vous ne disposez pas d'un accès internet vous remplissez le dossier que vous retournerez complété pour le jour de la restitution des manuels ou vous pourrez le déposer dans la boîte à lettres du collège (coté cosec entrée fournisseur)
- 2- Si vous disposez d'un accès internet, vous remplissez les dossiers et vous les retournez par mail à l'adresse suivante avant la date de restitution des manuels:

**[ce.0080839u@ac-reims.fr](mailto:ce.0080839u@ac-reims.fr)**

Vous trouverez dans votre dossier et sur le site du collège :

- ANNEXE 1 : Fiche de réinscription
- ANNEXE 1 bis : Fiche de réinscription SEGPA
- ANNEXE 2 : Fiche infirmerie
- ANNEXE 3 : Fiche d'urgence

Si votre enfant vient d'un autre collège, vous devez fournir également le certificat de radiation (exeat) de l'établissement d'origine.

De plus, vous voudrez bien nous fournir par courrier ou par mail :

- En cas de divorce ou de séparation, la photocopie de la décision judiciaire qui attribue l'exercice de l'autorité parentale.
- Attestation d'assurance scolaire

*Concernant les transports scolaires, les informations vous seront communiquées ultérieurement sur le site du collège.*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,



**Jean-Marie AMEL**